

► LE MOT DU MAIRE



L'été s'achève et avec lui la période de canicule et de sécheresse que nous avons tous vécue avec difficulté. Les prairies, les champs, les pâturages et, plus près de nos maisons, les jardins potagers ou d'agrément s'en ressentent encore. Nous n'avons pas manqué d'eau potable et nous ne pouvons qu'en féliciter le service gestionnaire, mais il va falloir interroger nos modes d'irrigation arrivés à la limite de leur fonctionnement.

Le projet de modernisation par aspersion en lien avec la microcentrale de production d'électricité devrait apporter

des solutions plus efficaces en ces temps de réchauffement climatique, de ressource en baisse et de réglementation plus draconienne. Dès cet automne les démarches administratives de conduite du projet vont s'engager de façon décisive.

La rentrée scolaire a confirmé le dynamisme de notre petite commune avec 115 enfants scolarisés sur notre territoire. Les services périscolaires fonctionnent bien, dans une remarquable continuité depuis deux décennies de modernisation soutenue. Nous avons réussi à obtenir le maintien du ramassage scolaire qui offre un service de proximité si utile aux parents et aux écoliers et qui bénéficie chaque jour à 12 jeunes châteauroussins.

Les projets dont certains sont lancés depuis plusieurs années avancent : l'isolation et les travaux d'amélioration thermique et phonique des deux bâtiments communaux vont se terminer rapidement. En 2019 la réfection de la route de la cascade et de ses ponts ainsi que le goudronnage de la rue principale (avec des travaux de VRD connexes sur les réseaux d'eau et d'égout) pour un montant total hors taxes d'environ 400 000 € seront à rajouter aux dépenses d'investissement de voirie et au bilan de notre action et de nos décisions.

Je terminerai par une note plus politique : on signale en dernière page de ce bulletin ma présence comme élu de votre commune au sein du conseil municipal depuis 1989, c'est vrai ! Pour les derniers arrivés à Châteauroux, je nuancerai tout de même un peu : je termine mon premier mandat comme maire à la tête d'une équipe qui n'a pas à rougir de ce qu'elle a accompli. Ce bilan, c'est le vôtre, vous qui nous avez choisis en 2014. Pour tout cela, je m'efforcerais de continuer à œuvrer pour Châteauroux et je vous remercie de votre confiance.

Il me reste à vous souhaiter une agréable lecture et un bel automne à toutes et tous.

Le Maire, Jean-Marie BARRAL

► ÉCOLE ET TRANSPORTS

Le 2 septembre, 114 élèves ont fait leur rentrée à l'école du Rabioux. Cette année les enfants sont répartis en 5 classes.



© Lucien Vigouroux

■ Rentrée

Pour la maternelle, 2 classes :

- 11 PS et 12 MS avec Sophie Beaurain et Anne-Marie Coffy (les jeudis).

- 4 MS et 19 GS avec Marie-Hélène Davello.

2 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), Sylvie Collet et Fabienne Mathray, secondent les enseignants.

Pour le primaire, 3 classes :

- 16 CP et 5 CE1 avec Julien Sauvêtre (professeur et directeur de l'école) et Anne-Marie Coffy qui assure la décharge de direction.

- 10 CE1 et 13 CE2 avec Anne Briand et Nicole Rodda (professeure stagiaire les lundis et mardis).

- 11 CM1 et 13 CM2 avec Pascal Coquelet.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux professeurs des écoles qui intègrent l'établissement cette année.

■ Transports scolaires

Pour cette rentrée, les transports scolaires devaient être supprimés. Cependant après de multiples interventions tant au niveau de la mairie que de certains parents d'élèves, le transport pour les élémentaires a été maintenu. Cependant l'arrêt du bus a été refusé par la Région, pour certains hameaux qui se trouvent dans un périmètre inférieur à 3 km de l'école. Mais de nouvelles demandes de dérogation pourront être étudiées durant l'automne. Pour le transport intra-communal des collégiens/lycéens, le service est maintenu cette année, avec un ramassage le matin à 7h10 et le soir après le dernier bus d'Embrun vers 17h30. ■

► CONSEILS MUNICIPAUX

21 JUIN 2019

Emprunt investissement 2019

Un emprunt pour l'ensemble des programmes d'investissement a été adopté à l'exception de l'emprunt TVA qui sera mis au vote à l'automne.

Création d'un emploi saisonnier

Création d'un CDD pour la période du 3 juin au 31 août pour une durée de 20h par semaine.

Motion de soutien personnel de l'ONF

Les élus demandent de tout mettre en œuvre pour maintenir le poste de St-André d'Embrun/Châteauroux-les-Alpes qui est impacté par la diminution des effectifs de l'ONF.

Questions diverses

- les travaux d'extension du cimetière de St Irénée sont quasiment terminés ;
- l'adduction d'eau à la cabane de Soleil Bœuf a été effectuée, reste à faire le captage ;
- le city park très vétuste va être démonté, en vue de l'agrandissement du parking ;
- le projet de construction d'un bâtiment pour les services techniques appelle plusieurs interrogations sur le lieu, la conception et le coût ;
- le projet de microcentrale a un an de retard dû aux études d'impact et environnementale ;
- les recours sur le PLU ont été transmis et sont en cours de traitement.

26 JUILLET 2019

Subvention voirie 2019

La subvention annuelle versée par le Conseil Départemental ne dépend ni d'un pourcentage en fonction des travaux, ni de la longueur de la voirie, ni d'un règlement au conseil départemental. Une enveloppe est allouée au canton et répartie de manière identique à toutes les communes quels que soient les kilomètres de voirie.

Plan de financement

La dotation de l'État correspondant à un pourcentage des amendes de police encaissées sera utilisée pour la rénovation de la traversée du village. Une demande de subvention va être déposée pour la sécurisation de centre du village.

Aménagement de la traversée du village

Une réunion publique se déroulera courant septembre. L'agence IT 05 doit travailler à la rédaction du projet. La délibération est maintenue afin de ne pas perdre le bénéfice de la subvention. Le montant de celle-ci est différent du chiffre annoncé en début d'année, car un

relevé de la chaussée a été effectué et la distance est inférieure à ce qui avait été envisagé.

Tarifs 2019-2020

Les tarifs du restaurant scolaire et de la garderie méridienne restent identiques à 2018-2019, ils ne subiront pas d'augmentation.

Rétrocession Énedis

Dans le bâtiment des Aubergeries, un nouveau compteur électrique ne peut pas être posé compte tenu de la vétusté de la colonne montante qui, de fait, n'est plus aux normes. Une rétrocession sera faite à Énedis qui prendra en charge les frais.

Création d'un emploi non permanent

Création d'un poste d'agent d'entretien pour le restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2019.

Questions diverses

- Pour l'attribution du local de l'ancien office du tourisme, deux demandes de location ont été adressées à la Mairie, l'une de la part des kinésithérapeutes et l'autre de la part de l'association La Ruchette. La demande formulée par les kinésithérapeutes a obtenu un avis favorable pour l'ancien local de l'OT et l'association La Ruchette a obtenu la location d'un T3 dans le bâtiment communal des Mathieux.
- Les travaux sur la route de la cascade sont terminés. Quant aux ponts, ils seront rénovés à l'automne.
- Pour le terrain de football, un arrosage par aspersion pourrait être envisagé. Le président du club de foot a demandé des devis. Quant au terrain de tennis, le talus doit être consolidé.
- Le projet d'aspersion conduit par les ASA a reçu un avis positif de la C.R.E. (commission de régulation de l'énergie), celui-ci est donc retenu.
- Une élue souhaite prendre du temps pour consulter les permis de construire car elle a vu un nouveau chemin en se rendant au gîte des pinées et un nouvel accès à une muande en cours de rénovation. Le terrain n'est pas en zone constructible. Le maire indique qu'il doit y avoir une plainte avant qu'il puisse intervenir. À priori il n'a rien vu à cet endroit. Des élus demandent qu'il exerce son pouvoir de police pour suspendre la construction.
- Une élue demande que le dépliant concernant les animations du village soit envoyé à l'OTI et que la promotion de notre commune soit effective. Un autre élu souhaite que le camion de l'OTI soit sur la place du village le mardi matin lors du marché estival. ■

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ou sur le site internet : www.chateauroux-les-alpes.com

► RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La Commune a souhaité engager la rénovation thermique de deux de ses bâtiments qui ne répondaient plus aux besoins de ses occupants, particulièrement en termes de performance énergétique.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du programme EJS (Espace Jeunesse et Solidarité) et de l'étude de faisabilité faite en 2012 dans une démarche engagée depuis plusieurs années. Ainsi la Commune a mis en place un Marché Public Global de Performance où le groupement de professionnels retenu doit notamment s'engager sur :

- Des performances énergétiques (BBC Rénovation, bonne étanchéité à l'air, faible consommation),
- Une bonne qualité de l'air intérieur,
- La productivité des panneaux photovoltaïques,
- Le respect de certains engagements (coûts, délais, prestations, rapports...)

Le bâtiment des Aubergeries, dit « bâtiment administratif ».

Construit en 1964, il regroupe notamment 8 logements communaux, le bureau de poste et celui de l'ancien office de Tourisme, ainsi que la salle des fêtes et la caserne des pompiers. Les travaux d'isolation comprennent une isolation par l'extérieur, le remplacement des volets et des portes palières et une isolation des combles. Au-delà, une ventilation, un ballon d'eau chaude bi-énergie (raccordé au réseau de chaleur bois + électricité), un système de régulation du chauffage

et des compteurs individuels sont installés dans chaque logement. Enfin, le toit accueillera une installation photovoltaïque de 36 kWc. Le bâtiment des Mathieux date de 1856 et accueillait un temps la mairie, l'école et la Poste.

Aujourd'hui, il est composé de 8 logements communaux et d'espaces réservés aux associations (Chasse, APE...). Les travaux d'isolation sont semblables à ceux réalisés aux Aubergeries, avec des contraintes liées au désamiantage.

Le bâtiment ne pouvant être raccordé au réseau de chaleur bois, l'eau chaude sera produite par une installation solaire thermique et le chauffage assuré par des radiateurs électriques à accumulation. Le coût prévu des travaux est de 1 063 510,20 € HT. Cet important projet a pu être financé grâce à des subventions (240 000 € au titre du Territoire à Énergie Positive pour la Croissance verte (TEPCV), 50 500 € du Département), mais également en mobilisant le fond de compensation du Plan d'Accompagnement de Projet RTE d'un montant de 499 000 €. Le solde d'environ 274 000 € est pris en charge par la Commune. ■

► L'EAU VIVE

L'eau, si présente dans la commune, est un terrain de jeu idéal et rafraîchissant proposé à tous. À l'aune d'une belle saison estivale, revenons sur l'histoire du développement de ces pratiques à Châteauroux, appelées sports d'eau vive, leur modalité et leurs acteurs.



Dès les années 80, un réel engouement pour les turbulences aquatiques de la Durance fait jour et de nombreux jeunes (en particulier des Pays-Bas) font de l'embouchure du Rabioux, un lieu de rassemblement pour la pratique du canoé-kayak.

Le camping sauvage, les soirées arrosées et les figures incroyables sur la vague naturelle meublent plusieurs saisons. Dès 1988, la société Eau Vive Passion (EVP) s'installe sur les rives castelroussines et comme bien d'autres compagnies de sport d'eau vive elle développe la pratique du rafting, du hot-dog (embarcation souple en forme de canoé), de l'hydrospeed (flotteur sur lequel prend place la moitié supérieure du corps) mais également le canyoning (alliant la randonnée pédestre et le sport d'eau sur le torrent du Couleau). Ces activités sont propices aux sorties en famille, aux célébrations de groupe. La Durance reste une rivière d'initiation dont la vague du Rabioux est un des points qui reste le plus technique, qui « bouge » un peu, et cela, bien qu'elle ne soit plus la même qu'il y a 25 ans. C'est aussi le milieu du parcours.

Cette partie de la commune est donc très fréquentée de mai à septembre. On peut estimer qu'au plus fort de la saison, la société EVP reçoit 300 personnes et qu'il y passe plus de 1500 adeptes, toutes compagnies confondues. Le mercredi est particulièrement animé avec une course organisée par le camping des Eygas.

À cette occasion, l'exploitant du snack ouvre son établissement tout comme celui du magasin photo afin d'offrir encore un meilleur accueil. Enfin, une très belle manifestation proposée par le camping New Rabioux a connu une affluence record, Durance festival qui s'est déroulé le week-end du 14 juillet. À l'origine, un partenariat avec « *Kayak Session* » (magazine spécialisé sur le net - voir la vidéo présentant le festival) permet d'offrir aux participants, du débutant au confirmé, un festival d'activités autour de l'eau vive dont « *la grande descente* » par tout type de moyens, y compris le paddle, sur la Durance.

De nombreux stands professionnels spécialisés sont présents et la musique est bien sûr là pour compléter la fête.

À noter que c'est la troisième édition avec un succès grandissant et de notoriété internationale.

Les sports d'eau vive sont pour notre commune une source d'emploi saisonnier car, outre les gérants des sociétés, plusieurs personnes sont recrutées ponctuellement.

Les accompagnateurs sont diplômés d'État et leurs connaissances linguistiques doivent également s'adapter à une clientèle internationale. Du côté des pratiquants, on note une évolution des comportements avec un désir de consommation immédiat, à « *l'instant T* », qui s'accommode difficilement des humeurs du climat.

Du point de vue logistique, si la plage face à la vague est aménagée, le sentier le long des rives s'est un peu dégradé au gré de l'érosion.

En ce qui concerne les sanitaires publics, ils sont désormais entretenus par le gérant du snack mais son système d'assainissement est à revoir. Selon des professionnels « *la route qui conduit à la vague du Rabioux nécessite quelques réparations qui rendront l'accès plus agréable* ».

Avec l'eau, notre village a une belle carte nature à jouer et une réflexion sur la valorisation du Rabioux et de la Cascade pourrait, selon un autre professionnel, ouvrir de nouvelles perspectives. ■



© Daniel Roux

► CIMETIÈRES

La procédure de reprise des concessions réputées en état d'abandon suit son cours sur les cimetières de St-Irénée et de St-Marcellin. Le listing des concessions concernées est disponible en Mairie. Dans le courant du mois de janvier 2020, le dernier constat sera dressé. À compter de l'établissement de ce document, toutes les concessions qui n'ont pas été remises en état et qui faisaient partie de la procédure, deviendront de droit, propriété de la commune.

Nous vous informons qu'il est impératif de vous manifester rapidement en mairie si vous souhaitez conserver votre concession. ■

▶ ALEX BORGIA, CHAMPION DE FRANCE !

Un sportif de haut niveau habite notre commune, mais hélas ses exploits ne font pas la une des journaux.

En effet, Alex Borgia, habitant du hameau de Serre-Buzard, est champion de France de ski dans la catégorie handisport. Un accident l'ayant laissé handicapé d'une jambe, c'est appareillé qu'il skie, grâce à un fauteuil adapté à la descente en ski.

Membre fondateur du Club Écrins Handisport, c'est au sein de ce club qu'il pratique sa discipline sportive. Le ski handisport offre trois catégories d'épreuves : Slalom spécial, Super G et Géant.

C'est de Méribel, lors des championnats de France, qu'Alex ramenait plusieurs médailles prestigieuses : médaille de champion de France en Géant, et vice-champion de France en Super G en fauteuil-ski assis.

Il pratique aussi la discipline spectaculaire qu'est le Derby handisport. Celle-ci consiste à rejoindre le plus vite possible un point B en partant d'un point A, en hors piste. Elle est ouverte à toute catégorie de glisse et n'est pas fédérée.

Depuis deux ans, notre châteauroussin est sur le podium du prestigieux Derby de la Meige (23 nations sont représentées

pour l'épreuve la plus haute du monde : de 3660m à 1850m et la plus connue dans le monde du ski).

Il a rapporté deux médailles : premier en fauteuil et deuxième dans la catégorie « autres engins ».

Ces exploits sont d'autant plus méritoires que le ski handisport fait figure de parent pauvre dans le monde du sport, laissant ses athlètes assumer eux-mêmes la charge financière de leur sport : entraînements, qu'Alex pratique seul n'ayant pas d'entraîneur, déplacements sportifs, inscriptions aux courses, matériel et équipement de ski répondant aux normes de l'année, et particulièrement le fauteuil-ski (ou bob-ski) qui représente à lui seul un gros effort financier.

Quelques stations de ski offrent cependant les forfaits nécessaires à l'entraînement de notre sportif de haut niveau, mais, faute d'aides, la charge reste lourde pour celui qui est un champion au même titre que les autres sportifs.

Nous félicitons chaleureusement Alex Borgia pour ses exploits et l'encourageons dans leur poursuite. ■

▶ LA KÉRATO-CONJONCTIVITE DU CHAMOIS

C'est une maladie infectieuse très contagieuse qui touche les yeux de cet ongulé. Elle peut aussi toucher le bouquetin ou le mouflon. Le réservoir connu est le mouton domestique.



© Pascal Saulny (PNE).

La maladie se traduit d'abord par une inflammation de la surface de l'œil et de l'intérieur des paupières : l'animal a les yeux mi clos et les paupières enflées ; il secoue fréquemment la tête. Ensuite, l'inflammation peut devenir purulente et un écoulement est visible sur la peau de chaque côté de la tête. Quelquefois (dans moins d'un quart des cas) la surface de l'œil devient opaque et l'animal devient temporairement aveugle. Il lève les pattes de devant pour « tâter » le terrain.

La maladie peut évoluer plus rarement jusqu'à la perforation et la perte de l'œil, voire vers la septicémie et la mort de l'animal. La transmission de la maladie se fait par contact direct entre les animaux, notamment par aérosol lorsqu'ils secouent la tête.

Mais en fin de compte, cette maladie, pour spectaculaire qu'elle soit, n'est pas si grave :

- La mortalité (dérochement consécutif à la cécité, complications infectieuses...) reste faible, de l'ordre de 15 %.
- La majorité des animaux (environ 85 %) guérit spontanément et profite d'une immunité contre la maladie qui va éviter qu'elle persiste. Toutefois, il reste toujours quelques animaux porteurs qui permettront à la kérato-conjonctivite de réapparaître de façon cyclique quand la majorité des animaux immunisés seront morts.
- Si une gestion cynégétique appropriée est appliquée en réaction à cette épizootie (prélèvements un peu diminués, femelles reproductrices et jeunes épargnés), la population va récupérer rapidement ses effectifs initiaux : en 2 ou 3 années, comme notamment en 2005-2006 dans le Queyras. ■

Symboles mathématiques

M. le Maire reste dans sa logique.

Diviser : pour obtenir le pouvoir, soustraire - les conseillers pour essayer de gérer seul, à l'infini ∞ occuper votre Mairie de 1989 à ?

Nous (Véronique, Éric, Norédine) nous sommes restés dans la nôtre.

Additionner + les diversités, pour multiplier x les compétences.

C'est notre conception du gérer ensemble.

Mensonge ou ignorance ?

M. le Maire, dans sa réponse à notre article, a écrit qu'il dépense 80 000 € par an pour la voirie. Nous confirmons que la dépense nette de 2015 à 2018 est de 34 278 € par an. Nous sommes très loin du compte.

Au 2^{ème} semestre ces dépenses sont en nette progression. M. le Maire nous a entendu, il en était grand temps. Mais nous ne sommes pas dupes...

Budget/préfecture

Notre vote positif concernant le budget 2019 a évité qu'il soit géré par la Préfecture (mis en minorité par sa propre équipe). Aucun programme n'aurait pu voir le jour. Pas de bâtiment technique, de stade, de goudronnage, de projet réfection traversée du village, de cabane pastorale, d'emploi, que les dépenses courantes... Alors quand M. le Maire dit que nous ne sommes pas positifs, il devrait se poser les bonnes questions. Qu'il sache que nous, nous avons les bonnes réponses. ■

Groupe « Le Futur Est Entre Vos Mains »

▶ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- Mia Bertrand née le 23 juin, fille de Sandrine Gaillard et de Cédric Bertrand
- Lilian Dupont né le 23 juin, fils de Christelle Joubert et de Romuald Dupont
- Charly Maynadier né le 6 septembre, fils de Mélanie Faure-Brac et Simon Maynadier
- Mandé-Mory Kouyaté, fils de Audrey Muller et de Cheick Kora Kouyaté

DÉCÈS : Elvire Rinaudo née Dao, le 25 juin

MARIAGES :

- Lorraine Queyras et Mickaël Astier, le 10 août
- Émilie Cerutti et Christophe Borghese, le 7 septembre
- Murielle Garcin et Jean-Baptiste Albrand, le 7 septembre
- Laure Tovagliari et Julien Duhand, le 7 septembre
- Florence Ferrero et Jérôme Anthoine, le 14 septembre

